

DEBITANTS DE BOISSONS FOIR'EXPO MULHOUSE

Pour info, la licence 4 (l'autorisation pour certains débits de boisson), n'a pas à être demandée auprès de la préfecture si vous commercialisez votre propre récolte.

Feuillet à retourner par courrier ou fax par vos soins directement aux services concernés (aucun coût) au plus tard 15 jours avant la manifestation

SOUS-PREFECTURE DE MULHOUSE
Service des débits de boissons
2 place du Général de Gaulle
68200 MULHOUSE
brigitte.breard@haut-rhin.gouv.fr
sylvie.dupont@haut-rhin.gouv.fr

MAIRIE DE MULHOUSE
Service Commerce et Artisanat
2, Rue Pierre et Marie Curie
68200 MULHOUSE
Fax : 03.69.77.66.15
suivi.commerces@mulhouse-alsace.fr

Je soussigné (Nom/Prénom) :
 Raison Sociale :
 Adresse
 Code Postal / Ville : Téléphone :

Déclare installer un stand lors de la Foir'Expo qui se déroulera du 10 au 21 mai 2018, et y servir :

Type de service (cocher la case correspondante)	Licence nécessaire	Déclaration à renvoyer au service indiqué ci- dessous
◇ des dégustations gratuites de vin, bière ou cidre, café, jus de fruits ou eau	Pas de licence à demander	Pas de demande
◇ des dégustations payantes (vente à consommer sur place) de café, jus de fruits, du 1 ^{er} groupe	Pas de licence à demander	Pas de demande
◇ des dégustations payantes (vente à consommer sur place) de vin, bière ou cidre	Licence 3 Renvoi de cette page remplie	Mairie de Mulhouse
◇ pratiquer la vente à emporter de vins, bières, cidres	Petite licence à emporter Renvoi de cette page remplie	Mairie de Mulhouse
◇ pratiquer la vente de vin, bière ou cidre pendant les repas	Petite licence restaurant Renvoi de cette page remplie	Mairie de Mulhouse
◇ des dégustations payantes de spiritueux (vente à consommer sur place)	Licence 4 Renvoi de cette page remplie	Sous-Préfecture de Mulhouse
◇ pratiquer la vente à emporter de spiritueux	Licence à emporter Renvoi de cette page remplie	Sous-Préfecture de Mulhouse
◇ pratiquer la vente de toutes boissons pendant les repas	Pas de licence à demander	Pas de demande

Fait à
 Le
 Signature et cachet :